

BULLETIN OFFICIEL DES IMPÔTS

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

13 N-3-04

N° 133 du 18 AOÛT 2004

REGLEMENTATIONS COMMUNES – INFRACTIONS ET SANCTIONS – INFRACTIONS ET SANCTIONS PARTICULIERES
AUX DROITS D'ENREGISTREMENT ET A LA TAXE DE PUBLICITE FONCIERE – DEF AUT OU RETARD DANS LA
SOUSCRIPTION D'UNE DECLARATION DE SUCCESSION

(C.G.I., art. 641 bis)

NOR : ECO F 04 10036 J

Bureau B 2, J 2, CF 1

Voir instruction du BOI 7 G-3-04

Annoter : documentation de base 13 N 2321

Le Sous-Directeur,

Jean-Pierre LIEB